

Roman Polanski J'accuse ! 2020



♂ le genre & l'écran
pour une critique féministe des fictions audio-visuelles



Geneviève Sellier

LE ROI EST NU !

J'accuse, 12 nominations aux Césars, un record ! Le dernier film de Polanski est-il esthétiquement éblouissant ? S'agit-il d'un regard d'une complexité inédite sur l'affaire Dreyfus ? Le scénario témoigne-t-il d'une habileté particulière ? Est-ce qu'il nous touche par la peinture subtile des relations humaines ? Assiste-t-on à des performances d'acteur/trice hors du commun ? Si je suis obligée de répondre négativement à toutes ces questions, qu'est-ce qu'il reste pour expliquer cette unanimité de la profession ? Serait-ce la manifestation du soutien indéfectible à un cinéaste dont le prestige arrive de moins en moins bien à camoufler des comportements qui tombent sous le coup de la loi ? Serait-ce une façon de rappeler que, malgré #MeToo, les (grands) artistes en France sont au-dessus des lois ?

UN GROSSIER CAMOUFLAGE HISTORIQUE

Le dossier de presse diffusé lors de la présentation du film à la Mostra de Venise, m'avait mis la puce à l'oreille, à cause de cet échange entre Pascal Bruckner et Roman Polanski : à la question « *En tant que juif pourchassé pendant la guerre, en tant que cinéaste persécuté par les staliens en Pologne, survivrez-vous au macarthysme néoféministe d'aujourd'hui ?* », il a répondu : « *Il y a des moments de l'histoire que j'ai vécus moi-même, j'ai subi la même détermination à dénigrer mes actions et à me condamner pour des choses que je n'ai pas faites.* » Autrement dit, le choix par Polanski de traiter de l'affaire Dreyfus à ce moment-là de sa vie et de sa carrière semble largement instrumentalisé au service d'une cause qui n'a pas grand-chose à voir avec le capitaine...

J'ai appris ensuite, grâce au papier de l'historien Gilles Manceron sur Médiapart¹, que c'est Polanski lui-même qui avait suggéré en 2012 à Robert Harris, auteur de « thrillers historiques », co-scénariste de *The Ghost Writer*, « d'aborder ce thème dans son prochain livre », lequel s'est exécuté dès 2013 en publiant sous le titre *An Officer and a Spy*, un ouvrage traduit en 2014 chez Plon dans la catégorie « roman » sous le titre de *D.* Manceron rapporte que Robert Harris a reconnu lui-même avoir « *adapté les faits* », expliquant qu'« *un romancier peut imaginer les choses autrement* » : « *Je suis seul responsable de toutes les erreurs qui demeurent, factuelles ou stylistiques, ainsi que des tours de passe-passe dans la narration et la caractérisation des personnages nécessaires au passage des faits à la fiction* ».

La formule qui figure au début du film (je cite de mémoire) « tous les événements rapportés dans ce film sont réels » paraît dès lors sujette à caution. Je renvoie le/la lecteur/trice au papier de Manceron qui fait la liste (fort longue) de tous les éléments de l'affaire passés sous silence par Polanski (y compris ceux qui sont mentionnés par Harris) pour en faire le parcours héroïque d'un homme seul face à un appareil d'Etat (ici l'armée), en passant sous silence les réticences de Picquart et son hostilité à Dreyfus et sa famille, et en oubliant totalement la bataille intellectuelle et politique qui aboutit à la révision du procès et à la création de la Ligue des Droits de l'Homme. Polanski invente même une amitié étroite entre Picquart et l'avocat Louis Leblois, alors que Picquart avait interdit à l'avocat de transmettre à la famille Dreyfus les preuves qui auraient permis d'innocenter l'officier injustement condamné².

UN ÉLOGE ACADÉMIQUE DE LA MASCULINITÉ HÉGÉMONIQUE

A la quasi-unanimité, la presse française a souligné l'excellence du film, sans faire l'effort de creuser un tant soit peu la soi-disant « réalité » des faits racontés par le film (mais la cinéphilie est coutumière de ce genre de paresse, car elle se donne pour mission d'être le porte-parole

1 <https://blogs.mediapart.fr/gilles-manceron/blog/171119/j-accuse-une-fiction-reussie-au-recit-imaginaire>

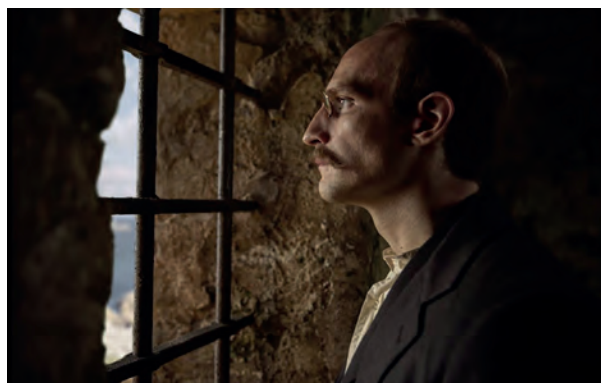
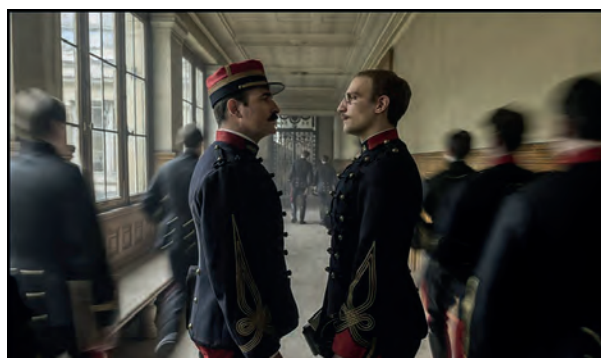
2 Voir Philippe Oriol, {Le faux ami du capitaine Dreyfus. Picquart, l'Affaire et ses mythes} (Grasset, 2019)

de « l'auteur », et non de s'interroger sur le film avec un regard critique).

En quoi consiste en l'occurrence, cette excellence ? En la réunion de moyens exceptionnels auxquels le cinéma français rarement accède : la cour des Invalides avec l'armée française au grand complet dans la scène d'ouverture (la dégradation du capitaine Dreyfus) ; la quasi intégralité du gratin (masculin) de la Comédie-Française, y compris dans des rôles tout à fait secondaires qui laissent penser qu'on a plus affaire à du *name-dropping* qu'à une utilisation pertinente des comédiens ; une reconstitution historique luxueuse avec force moustaches, calèches et chevaux « d'époque » (on a même droit à un cabaret avec french-cancan). On touche au grotesque (involontaire) avec la scène du concert privé où un long panoramique nous permet de découvrir Polanski au centre de l'assemblée, déguisé en académicien (excusez du peu !). Et cerise sur le gâteau, Jean Dujardin, la star de la comédie populaire à contre-emploi, semble chargé de faire la démonstration des talents exceptionnels du directeur d'acteurs qu'est Polanski... Face à lui, autre contre-emploi, Louis Garrel, le jeune premier romantique du cinéma d'auteur, méconnaissable, incarne Dreyfus.

Du coup, on ne peut qu'être frappé.e par l'indigence du casting féminin : Emmanuelle Seigner, l'épouse du cinéaste à la ville, fait de la figuration, on n'ose même pas dire intelligente, tant son rôle est purement décoratif : repos du guerrier, elle incarne la maîtresse de Picquart, épouse d'un haut fonctionnaire du ministère de la Défense, tantôt dans d'élégantes tenues belle époque, tantôt en chemise dans le lit du héros, pour lui signifier son soutien souriant (le plus souvent muet), son temps de présence à l'écran ne doit pas beaucoup excéder 5 minutes ! Sa première réplique, dans une scène ostensiblement démarquée du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet (mais les femmes sont habillées, bien sûr), indique le rôle dévolu aux femmes dans ce film : alors que les hommes discutent gravement de l'affaire, elle intervient, guillerette, pour vanter l'excellence d'un restaurant !

Venons-en au cœur du problème : de quoi le Picquart de Polanski est-il le nom ? Au-delà de l'académisme de ce film historique, qui nous fait nous interroger sur les véritables raisons du soutien qu'il a reçu de la part de la critique cinéphilique, d'habitude si soucieuse de la forme et de l'originalité esthétique, le personnage qu'incarne Dujardin renvoie à un type de masculinité qu'on peut qualifier d'hégémonique, pour reprendre le concept élaboré par la sociologue australienne R.W. Connell³. En



3 Connell, Raewyn, [{Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie}](#), (trad.), Editions Amsterdam, Paris, 2014.

effet, il a tous les attributs qui permettent de légitimer le patriarcat. Droit dans ses bottes, vêtu d'uniformes impeccables, la moustache conquérante, il n'a jamais besoin de personne pour mener sa barque, rien ni personne ne peut l'impressionner, et même sa maîtresse est une présence contingente. Jamais la moindre manifestation de vulnérabilité, pas la moindre faille : il traverse la tempête qu'il a déclenchée sans jamais plier, même en prison. Il prend ses décisions seul, uniquement mu par la recherche de la vérité (et de l'efficacité : c'est un militaire moderne). Un homme, un vrai ! Inutile de préciser que la mise en scène ne prend jamais la moindre distance avec ce parangon de masculinité héroïque et solitaire.

Quel est l'intérêt, plus d'un siècle après l'Affaire, et après les dizaines d'ouvrages historiques écrits sur ses aspects les plus complexes, de faire un film parfaitement linéaire, totalement focalisé sur un seul protagoniste transformé en héros, aussi monolithique, aussi univoque, aussi hagiographique, et aussi académique, esthétiquement parlant ? Je ne vois qu'une véritable raison : faire oublier la face obscure de son réalisateur, et suggérer son identification avec un autre « persécuté », une autre victime illustre d'une « erreur judiciaire », alors même que les innombrables appuis complaisants qui lui permettent de continuer à faire des films depuis des décennies, peinent de plus en plus à entretenir sa légende. Mais au-delà de cette raison de circonstances, ce qui transparait dans ce film, c'est une adhésion aux « valeurs » masculines les plus désuètes, les plus réactionnaires, les plus sexistes...

LE SOUTIEN INDÉFECTIBLE DES INSTITUTIONS CINÉPHILIQUES

Parmi les soutiens indéfectibles du cinéaste, on compte le temple de la cinéphilie, la Cinémathèque française, à travers son directeur, Frédéric Bonnaud, qui en 2009, au moment de l'arrestation de Polanski en Suisse, se précipite à son secours lors d'une émission diffusée le 30 septembre 2009, où il va systématiquement chercher à « vieillir » la victime, arguant d'abord qu'elle, Samantha Geimer avait « 14 ans dans deux mois » pour ensuite se fixer sur cet âge. « Roman Polanski est tombé à l'époque, lui-même [n'allant] pas très bien, sur une jeune-femme qui



avait 14 ans, qui en faisait 17 ou 18, et qui avait simplement, à en croire son témoignage, ce qu'on appelle une sexualité active. Il a pas été son initiateur, il a pas été son Pygmalion (sic), il a eu une aventure sexuelle avec elle. Voilà le dossier. », explique-t-il à Guillaume Durand⁴

Les propos de Frédéric Bonnaud, qui choquent particulièrement aujourd'hui, n'ont pourtant rien d'original à l'époque. Le déni du viol (du mot même) fait partie des rengaines que l'on entend dans les jours qui suivent l'arrestation de Polanski. Une « affaire de mœurs », une « affaire vieille de trente ans » (dans la pétition de la revue la Règle du jeu lancée par Bernard-Henri Lévy), une « histoire ancienne qui n'a pas vraiment de sens » pour le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand.

Le viol disparaît. Disparaît aussi l'enfant droguée au quaalude (un sédatif) par un homme de 43 ans qui lui impose une sodomie. Une « jeune femme » à la « sexualité active », nous dit Frédéric Bonnaud : ne l'a-t-elle pas un peu cherché ?

Celui qui est alors journaliste a-t-il écouté les déclarations d'Alain Finkielkraut, quelques jours avant, le 28 septembre 2009 : « à 13 ans, ce n'est plus une enfant ! », s'exclamait cet autre défenseur fervent de Polanski à propos de Samantha Geimer. Toujours est-il que l'agression sexuelle sur mineure semble laisser Frédéric Bonnaud, comme beaucoup d'autres, indifférent. Selon ce dernier toujours dans la même émission, on ne pourrait pas non plus parler de pédophilie, car – argument imparable – les pédophiles... recommencent !

Pourtant, justement, Polanski recommence, comme on le verra plus loin...

En dépit de toute vraisemblance (comme le soulignera plus tard Mona Chollet⁵), c'est en évoquant le physique de la victime que lui, mais aussi Costa-Gravas, président de la Cinémathèque, tentent de faire passer l'enfant pour une « jeune femme ». « Mais vous avez vu les photos ? Elle en fait 25 ! », déclare Costa-Gavras, avant de conclure, inflexible, au micro d'Europe 1 : « Donc il faut cesser de parler de viol ». Comme si cette caractérisation – viol – était indexée sur

l'âge apparent de la victime, non sur la réalité du consentement.

Pas de viol donc, mais une nouvelle victime, Polanski lui-même, pour qui l'empathie est proportionnelle à l'indifférence glaçante à l'égard de la pré-adolescente qui a subi le viol. Costa-Gavras ne justifie-t-il pas la fuite du réalisateur au motif que « dans les prisons américaines, il y a des viols » ? Dans les prisons américaines, pas dans le monde merveilleux du cinéma.

Mais les manifestations de soutien à Polanski ne sont pas qu'individuelles. Ce que révèle Costa-Gavras à l'époque, toujours dans la même interview et pour s'en féliciter, c'est que « la pétition est sortie de la Cinémathèque ». Une pétition qui, à côté de celle de BHL, réclame la remise en liberté de Polanski, « l'un des plus grands cinéastes contemporains ». La Cinémathèque figure en bonne place parmi les signataires.

Les défenseurs de Polanski n'ont pas dit leur dernier mot, et Frédéric Bonnaud est un des plus obstinés. En 2013, alors directeur des *Inrockuptibles*, il avait offert une couverture à Polanski, estimant dans l'édition du 24 novembre que ce dernier avait payé « son après-midi d'égaré alcoolisé et stone », invitant à ce que l'on arrête de « le regarder comme un coupable éternel ». Au mois de juin 2017, devenu depuis directeur de la Cinémathèque, il annonce à la presse la programmation de son institution pour les mois à venir. Roman Polanski et Jean-Claude Brisseau (un cinéaste condamné deux fois pour harcèlement sexuel), y figurent en bonne place.

Provocation face aux voix qui commencent à dénoncer le sexisme du milieu⁶ ? Cette montée de la contestation n'est sans doute pas pour rien dans la colère du directeur de la Cinémathèque face à François Bonnet et à Lenaïg Bredoux de *Mediapart* en novembre 2017. Quelques jours plus tôt, des féministes s'étaient rassemblées devant le bâtiment parisien : non pas pour demander l'annulation des projections (comme Bonnaud le déclare, criant plusieurs fois à la « censure »), mais pour protester contre la présence et la célébration d'un homme que désormais plusieurs femmes, pour certaines mineures à l'époque, accusent de viol.

4 <https://www.youtube.com/watch?v=Ld9ahh49G-c&feature=youtu.be>

5 <https://www.peripheries.net/article324.html>

6 Voir <https://www.genre-ecran.net/?Cinematheque-Dorothy-Arzner-dans-l-oeil-du-sexisme>

Rappelons qu'en 2010, en plein festival de Cannes, l'actrice britannique Charlotte Lewis avait accusé le réalisateur d'avoir « *abusé (d'elle) sexuellement* » à 16 ans lors d'un casting en 1983. Une deuxième femme, identifiée comme « Robin », l'a accusé en août 2017 d'agression sexuelle lorsqu'elle avait 16 ans, en 1973. En septembre 2017, Renate Langer, une ancienne actrice, déposait une nouvelle plainte pour viol, affirmant avoir été agressée en 1972 à Gstaad alors qu'elle avait 15 ans. Deux mois plus tard, la justice suisse déclarait ces accusations prescrites. Enfin, au moment de la sortie de *J'accuse*, une Française, Valentine Monnier⁷, accuse Roman Polanski de l'avoir violée en 1975 en Suisse alors qu'elle avait dix-huit ans.

Signe d'une gêne grandissante au sein de la profession, le 10 novembre 2017, la Société des réalisateurs avait même publié un communiqué regrettant que, à travers les propos de son directeur, la Cinémathèque n'apparaisse comme « *pas à la hauteur du moment* », qu'elle « *joue la fuite, l'hostilité ou la résistance au débat qu'elle n'arrive manifestement pas à penser dans sa complexité ni même ses grandes lignes* ».

On voudrait croire que #Me Too étant passé par là, ce faisceau d'accusations convergentes ne puisse plus être ignoré. Lors de l'affaire Adèle Haenel – qui a dénoncé le harcèlement sexuel dont elle a été victime adolescente de la part du cinéaste Christophe Ruggia –, le milieu du cinéma semblait vouloir se refaire une santé morale. Invité par *Mediapart*, Costa Gavras, toujours président de la Cinémathèque, exprime son admiration pour Adèle Haenel. Il avoue avoir « appris des choses qui se passent dans la profession ». Christophe Ruggia fait l'objet d'une enquête judiciaire et a été radié de la Société des Réalisateurs de Film.

Mais les 12 nominations du film de Polanski aux Césars jettent un doute sur la sincérité de ce mea culpa collectif. Si la profession est prête à prendre ses distances avec un cinéaste peu connu, elle continue à soutenir les plus prestigieux d'entre eux : Polanski et Woody Allen restent au-dessus des lois⁸...

7 <https://www.la-croix.com/Culture/Française-accuse-Roman-Polanski-avoir-viol-ee-1975-2019-11-08-1301059459>

8 <https://www.genre-ecran.net/?Culture-du-viol-Balance-ton-film{}>